

Les territoires girondins, entre autonomie et complémentarité

N° 208
JUIN 2013

Différents territoires structurent la Gironde que ce soit en termes d'accès aux équipements ou à l'emploi. En dehors de la Communauté urbaine de Bordeaux (Cub), huit pôles d'équipements supérieurs contribuent à répondre aux besoins de la population girondine en commerces et services relativement rares. Ils confèrent, dans ce domaine, une large autonomie aux territoires qu'ils desservent. Par ailleurs, des pôles d'emploi ont une influence suffisamment grande pour constituer six véritables aires d'emploi. Leur importance et leur degré d'autonomie sont variables. En termes de déplacements domicile-travail, ils sont plutôt indépendants entre eux mais ils sont tous en relation avec la Cub. Ils agissent en complémentarité avec elle sur les autres territoires girondins.

L'étude du département girondin à travers les relations entre territoires permet de mieux appréhender son fonctionnement, au sens des conditions de vie quotidiennes de ses habitants. La méthode de construction des aires urbaines, basée sur les seuls déplacements domicile-travail, ne permet pas toujours d'identifier les polycentrismes existants, leur nature et l'intensité des liens qui relient des territoires.

Dans cette étude, les territoires de la Gironde et leurs relations sont étudiés sous l'angle de l'accès aux

équipements pour la population, de l'emploi et des déplacements domicile-travail.

Le territoire de la Gironde est globalement bien couvert par l'offre d'équipements de proximité. Les habitants de la Cub peuvent accéder facilement à un plus grand nombre de commerces, services et infrastructures, mais les autres Girondins bénéficient aussi d'une offre conséquente.

Huit pôles d'équipements supérieurs en dehors de la Cub

Arcachon, Blaye, Langon, Lesparre-Médoc, Libourne, La Réole, Saint-André-de-Cubzac et La Teste-de-Buch sont des communes autour desquelles la vie des Girondins s'organise : ce sont des pôles d'équipements supérieurs. Leurs habitants et ceux des communes environnantes ont accès à des équipements ou des services relativement rares : cinéma, lycée, hypermarché, médecin spécialiste... Tous ces pôles possèdent un lycée d'enseignement général ou professionnel, excepté La Teste-de-Buch. Leurs résidents y trouvent des établissements de santé de court

Le partenariat DDTM Gironde - Insee

La direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Gironde a notamment pour mission de contribuer à la stratégie de l'État en matière de développement durable et d'équilibre des territoires tant urbains que ruraux. Depuis une quinzaine d'années, l'agglomération bordelaise et son aire d'influence se sont profondément transformées sous l'effet de dynamiques métropolitaines à la fois puissantes et diversifiées. Les grands projets portés par les collectivités girondines et l'État vont renforcer ces mutations, tout en cherchant à accroître le potentiel de développement des territoires. Pour optimiser ce développement, il est nécessaire de mieux comprendre l'organisation de ce vaste bassin de vie, aujourd'hui métropolitain, et les relations qui se tissent entre les différentes entités qui le composent. C'est à cette tâche que la DDTM de la Gironde et l'Insee ont modestement contribué en réalisant un premier diagnostic fonctionnel du département girondin sur le plan des équipements d'une part et de l'emploi d'autre part. Celui-ci ne saurait être considéré comme une fin mais comme un éclairage possible sur un système territorial complexe et en constante évolution.

AVEC LA PARTICIPATION DE :

ou moyen séjour hormis à Saint-André-de-Cubzac. Les établissements de long séjour sont plus rares, car présents seulement à Blaye, Libourne et La Teste-de-Buch.

Une commune voisine est rattachée au pôle si elle a un lien fort avec lui. La force de ce lien est appréhendée au regard des temps d'accès aux différents équipements considérés et de l'intensité des flux domicile-travail entre la commune et le pôle (cf. *méthodologie page 8*). Cinq pôles d'équipements supérieurs sont ainsi au cœur d'une zone d'attractivité. Les pôles de Langon, Lesparre-Médoc, Libourne, Blaye et les communes qui y sont associées, constituent des zones relativement étendues, respectivement 1 208, 814, 554 et 394 km². L'aire d'attractivité de La Réole est plus réduite (85 km²).

Pour les pôles d'Arcachon, de La Teste-de-Buch et de Saint-André-de-Cubzac, la méthode ne fait pas apparaître de zone d'attractivité pour des raisons différentes. Les communes situées à proximité d'Arcachon et de La

Teste-de-Buch sont bien équipées car les commerces et les services ne sont pas seulement destinés aux résidents, mais aussi aux nombreux occupants des résidences secondaires ainsi qu'aux touristes. Saint-André-de-Cubzac, situé à un carrefour routier intermédiaire entre Bordeaux, Libourne et Blaye, sert de "zone relais".

Les communes "blanches" sont dites multipolarisées. Autrement dit, les habitants de ces communes ne privilégient pas une commune plutôt qu'une autre pour accéder aux équipements supérieurs qu'ils ne trouvent pas dans leur commune.

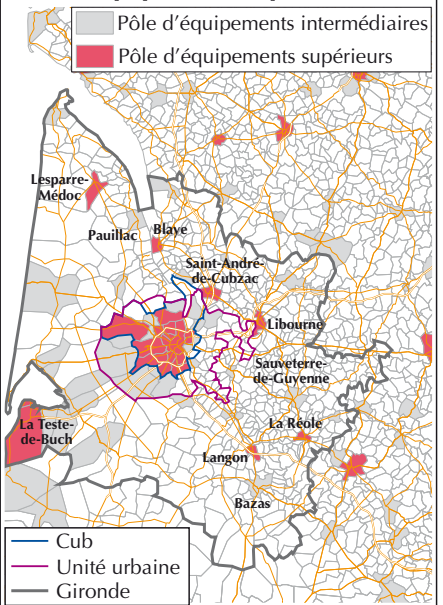
Dans la Cub, la majorité des communes sont pôles d'équipements supérieurs. Les habitants ont donc accès à toutes les gammes d'équipements, soit dans leur commune de résidence, soit dans une commune voisine. La spécificité de l'offre de cette zone réside dans la complémentarité d'équipements différents d'un même domaine (opéra ou théâtre national de Bordeaux, espace culturel du Pin Galant à Mérignac, Rocher de Palmer à Cenon... pour celui des spectacles), dans la multiplicité (hypermarchés, lycées...) mais aussi dans l'attractivité de certains équipements (CHU, Université, IKEA...) qui s'étend bien au-delà du département.

Des pôles intermédiaires relais

Les pôles d'équipements intermédiaires offrent des services un peu moins rares que ceux de la gamme supérieure : police, gendarmerie, supermarché ou encore collège. Ils sont plus nombreux que les pôles supérieurs, car par nature, les pôles d'équipements supérieurs sont également des pôles intermédiaires.

Dans les zones d'influence des pôles supérieurs, ils jouent un rôle de relais en permettant aux habitants des petites communes environnantes d'accéder plus rapidement à certains services intermédiaires sans aller dans le pôle

De nombreux pôles d'équipements intermédiaires relaient les pôles d'équipements supérieurs

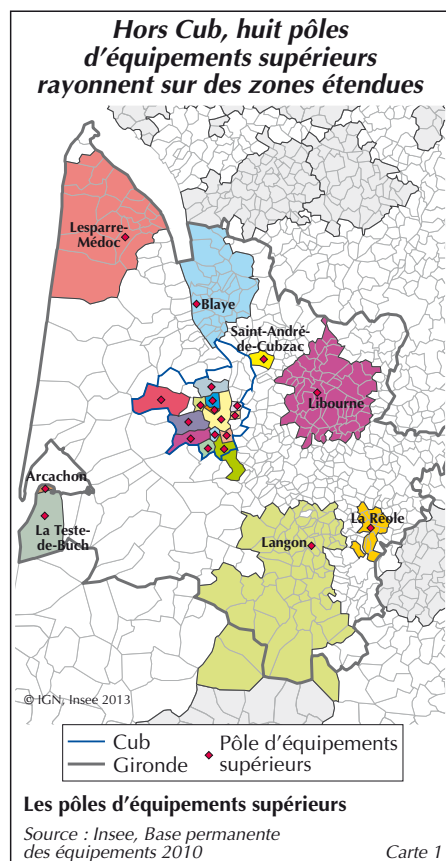


Les pôles d'équipements supérieurs et les pôles d'équipements intermédiaires
Source : Insee, Base permanente des équipements 2010
Carte 2

supérieur plus éloigné. C'est par exemple le cas de Pauillac dans le Médoc ou encore de Bazas et de Sauveterre-de-Guyenne dans le sud-est du département.

Ailleurs, les pôles d'équipements intermédiaires apportent une réponse aux besoins de la population pour les équipements de cette gamme, mais aussi pour la plupart des équipements de base et de première nécessité (poste, banque ou caisse d'épargne, épicerie et supérette, boulangerie, boucherie, médecin, pharmacie...).

Plusieurs communes situées autour du bassin d'Arcachon, telles que Gujan-Mestras, Biganos ou Arès, sont pôles d'équipements intermédiaires. Les commerces et les services de ces communes bénéficient d'un dynamisme démographique et de l'afflux touristique estival. Il en est de même pour Soulac-sur-Mer et Lacanau, deux communes du littoral atlantique où, cependant, le fonctionnement saisonnier de certains équipements est plus marqué.



Les pôles d'équipements supérieurs
Source : Insee, Base permanente des équipements 2010
Carte 1

Aires d'emploi	Flux d'actifs occupés				Ratio entrants/sortants
	Entrant dans l'aire	En % des emplois de l'aire	Sortant de l'aire	En % des actifs occupés de l'aire	
Communauté urbaine de Bordeaux. . .	103 580	27	33 020	11	3,1
Libourne + Coutras + Saint-Émilion. . .	13 000	41	9 330	34	1,4
La Teste-de-Buch	5 390	20	7 280	25	0,7
Langon + Bazas.	5 610	39	5 390	39	1,0
Lesparre-Médoc + Pauillac	3 370	36	3 510	37	1,0
Blaye + Braud-et-Saint-Louis.	3 870	47	2 550	37	1,5
Sainte-Foy-la-Grande + Pineuilh	1 870	58	1 390	51	1,3
Reste Gironde.	37 730	27	110 940	52	0,3

Les flux domicile-travail par aire d'emploi

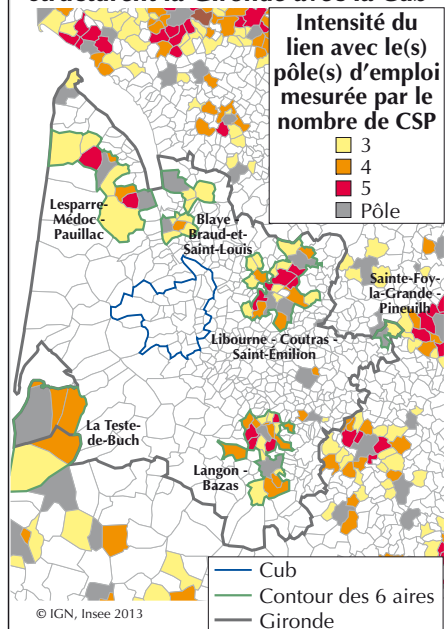
Source : Insee, Recensement de la population 2008

Six aires d'emploi, relativement autonomes...

La Cub héberge 50 % des actifs occupés de Gironde mais elle offre 60 % des emplois du département. Elle joue donc un rôle particulier dans l'organisation du territoire girondin. Toutefois, six autres territoires relativement importants structurent aussi l'emploi girondin.

Seize communes sont pôles d'emploi (cf. méthodologie page 8), mais certaines ont un rayonnement trop limité

En termes d'emploi, 6 aires structurent la Gironde avec la Cub



Les communes des six aires d'emploi selon leur lien avec le pôle d'emploi

Source : Insee, Recensement de la population 2008
Note de lecture : Les pôles d'emploi apparaissent en gris. La commune d'Arcachon apparaît en orange, car son lien avec le pôle d'emploi de La Teste-de-Buch concerne 4 catégories socioprofessionnelles (sur les 6 possibles - cf. encadré méthodologique).

Carte 3

pour générer une réelle aire d'influence. C'est le cas de Soulac-sur-Mer, Castillon-la-Bataille, Sauveterre-de-Guyenne et La Réole.

Par contre, 12 pôles s'inscrivent dans une zone d'influence relativement importante en ce qui concerne l'emploi. La grande proximité de certains pôles conduit toutefois à retenir six aires d'emploi. Quatre s'organisent autour de deux communes pôles d'emploi : Lesparre-Médoc et Pauillac, Langon et Bazas, Sainte-Foy-la-Grande et Pineuilh, Blaye et Braud-et-Saint-Louis. L'aire de Libourne - Coutras - Saint-Émilion compte trois pôles d'emploi tandis que celle de La Teste-de-Buch n'en a qu'un.

Les taux d'actifs stables, actifs résident et travaillant dans la zone, varient selon les six aires d'emploi mais se situent très souvent à des niveaux qui leur confèrent une certaine autonomie. Ces aires présentent aussi de grandes disparités en termes de niveaux de population et d'emploi, qui peuvent jouer sur le rayon et l'intensité de leur influence.

...indépendantes entre elles, en lien avec la Cub et leur périphérie

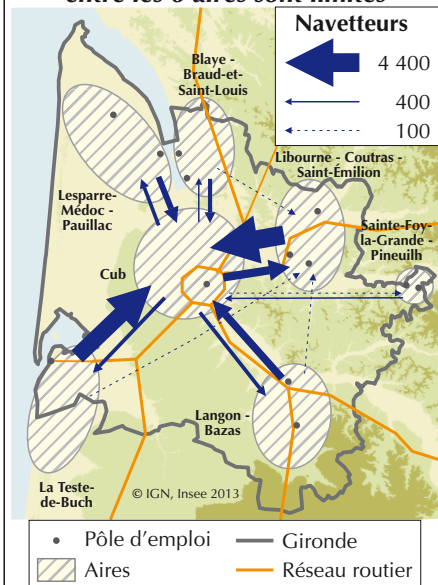
Au regard de la faiblesse des déplacements domicile-travail entre elles, ces six aires peuvent être considérées comme indépendantes. Chaque jour, moins de 500 actifs de ces aires vont travailler dans une autre. Le volume des actifs entrants et sortants de ces aires tend néanmoins à relativiser leur degré d'autonomie.

D'une part, elles sont toutes en lien avec la Cub ; cette dernière reçoit plus de 40 % des actifs sortants de ces aires, soit globalement 12 000 personnes pour les six aires d'emploi. Inversement, 14 % des sortants de la Cub, soit 4 600 personnes, vont travailler dans ces aires. Ce constat doit toutefois être relativisé : les actifs de la Cub pourvoient à 5 % des emplois des aires alors que ceux des aires assurent 3,2 % des emplois de la Cub.

D'autre part, les autres flux de ces aires d'emploi, sortants ou entrants, confèrent à leur(s) pôle(s) d'emploi une influence significative sur un large espace périphérique qui dépasse quelquefois les limites du département. Cette influence se combine à celle exercée par la Cub sur le territoire girondin, comme le montre en particulier la carte 5 des actifs entrant dans les aires d'emploi.

En termes d'emploi, les aires participent à la structuration du territoire girondin selon un mode polycentrique en rayonnement autour de la Cub. Les six aires d'emploi jouent un rôle de relais important dont les complémentarités hors Cub sont encore à construire.

Les flux de navettes domicile-travail entre les 6 aires sont limités



Flux de navettes domicile-travail

Source : Insee, Recensement de la population 2008
Note : Les flux figurant sur la carte sont égaux ou supérieurs à 100.

Carte 4

Les six aires d'emploi ont des caractéristiques très différentes

Aires d'emploi	Population au lieu de résidence		Emploi au lieu de travail		Actifs occupés résidant dans l'aire		
	En 2008	Évolution 1999-2008 (%)	En 2008	Évolution 1999-2008 (%)	Ensemble	Dont travaillant dans l'aire	Taux de stables (%)
Communauté urbaine de Bordeaux . . .	713 500	7	377 800	10	307 240	274 220	89
Libourne + Coutras + Saint-Émilion . . .	65 600	10	31 500	7	27 840	18 510	66
La Teste-de-Buch	76 500	17	27 000	13	28 860	21 580	75
Langon + Bazas	34 100	18	14 200	13	13 990	8 590	61
Lesparre-Médoc + Pauillac	24 400	9	9 300	2	9 400	5 890	63
Blaye + Braud-et-Saint-Louis	16 900	9	8 200	13	6 920	4 370	63
Sainte-Foy-la-Grande + Pineuilh	8 200	6	3 200	-4	2 750	1 360	49
Reste Gironde	496 400	15	138 500	13	211 700	100 760	48

Population et emploi par territoire

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008

Influence des aires d'emploi sur le reste du territoire

Le territoire girondin, hors aires d'emploi, se caractérise par un faible taux d'actifs stables. L'attractivité conjuguée de toutes les aires est forte dans la mesure où elles accueillent 49 % des actifs résidant dans le territoire girondin hors aires d'emploi. À l'inverse, seulement 24 % des emplois de ces territoires sont occupés par des actifs de l'ensemble des aires d'emploi.

Le poids de la Cub est tel qu'elle concentre, en volume, la grande majorité des flux avec ce territoire (cf. graphique 1).

Si l'on relativise ces flux par les poids de chaque aire, ces dernières ont souvent un degré d'influence relatif supérieur à celui de la Cub. Seule l'aire de La Teste-de-Buch fait exception : sa forte relation avec le nord des Landes diminue de fait son influence sur le seul territoire girondin.

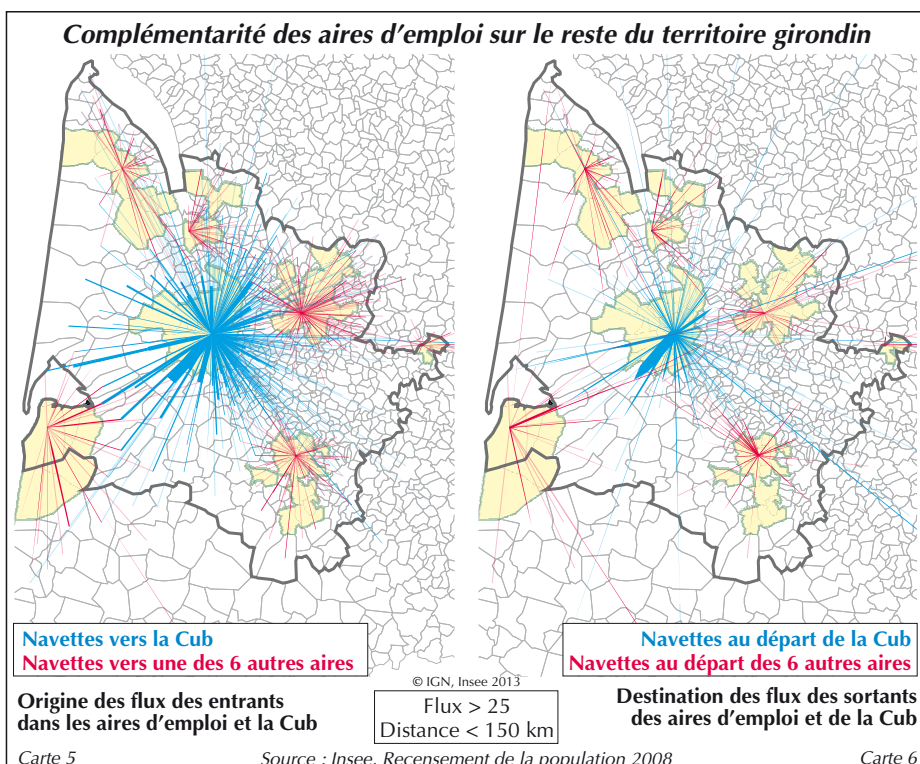
Des dynamiques différentes selon les aires

L'aire de **Libourne - Coutras - Saint-Émilion** est la mieux pourvue en emplois (32 000) et celle qui couvre le plus grand nombre de communes (24). Par contre, l'évolution de l'emploi est moins dynamique et illustre les difficultés sur le marché du travail.

L'aire de **La Teste-de-Buch** est la deuxième en termes d'emplois et la plus peuplée. Cette zone très attractive bénéficie d'un cadre de vie agréable, à proximité de l'océan et du bassin d'Arcachon. Elle comprend deux communes des Landes : Biscarrosse et Sanguinet. C'est l'aire qui présente le plus fort taux d'actifs stables (75 %). Sa zone d'influence déborde largement du territoire girondin, notamment vers les Landes et le pôle de Parentis : cela explique le faible indicateur d'influence (cf. graphique 2) sur le territoire girondin hors aires d'emploi. L'afflux de nouveaux habitants et l'attractivité touristique ont favorisé une forte progression de l'emploi, notamment dans les activités tertiaires. Cette aire connaît la plus forte progression de l'emploi dans le commerce : + 46 % entre 1999 et 2008, pour une moyenne de + 34 % pour l'ensemble des autres aires.

L'aire de Libourne - Coutras - Saint-Émilion et celle de La Teste-de-Buch sont les plus liées avec la Cub qui accueille près de la moitié des actifs qui ne travaillent pas dans ces deux aires (47 %). Elles reçoivent respectivement 6 % et 3 % des actifs résidant dans la Cub.

L'aire de **Langon - Bazas** est aussi très attractive démographiquement. L'emploi y progresse sensiblement, notamment dans le tertiaire et la construction. La population augmente moins vite dans l'aire de **Blaye - Braud-et-Saint-Louis** où l'emploi connaît une bonne dynamique,



notamment dans la construction et le tertiaire. À croissance démographique équivalente, l'aire de **Lesparre-Médoc - Pauillac** stagne sur le plan de l'emploi. Ces trois aires sont moins sous influence relative de la Cub. Cette dernière n'attire que 37 % à 39 % des actifs qui ne travaillent pas dans ces aires.

L'aire de **Sainte-Foy-la-Grande - Pineuilh** présente de multiples spécificités. C'est la plus petite en termes de population et d'emplois. Sa croissance démographique est la plus faible et elle a perdu 4 % d'emplois entre 1999 et 2008. Son taux d'actifs stables est le plus faible mais peu de ses actifs travaillent dans la Cub (13 %), notamment en raison de l'éloignement. Si cette aire est largement indépendante de la Cub, elle est par contre très ouverte sur la Dordogne, notamment avec Bergerac et Port-Sainte-Foy.

La structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle des six aires est très proche. Toutefois, celle de Lesparre-Médoc - Pauillac se distingue par une proportion importante d'ouvriers (33 % pour une moyenne des six zones de 24 %) en raison du poids du secteur

viticole. Celle de Sainte-Foy-la-Grande - Pineuilh se différencie des autres aires par une part plus importante de commerçants et d'artisans (11 % contre 7 %). Ces spécificités confèrent à ces deux aires une certaine indépendance.

Un certain polycentrisme

Les différents territoires girondins sont assez autonomes en termes d'équipements et de services. C'est le résultat d'une large couverture départementale en pôles d'équipements supérieurs et intermédiaires. En termes d'emplois, six grandes aires, relativement autonomes, agissent en complémentarité avec la Cub sur les autres territoires girondins.

Le polycentrisme particulier du département réside tout d'abord dans le constat que pôles d'équipements et pôles d'emplois ne se recouvrent pas nécessairement. Des écarts peuvent exister. Ils tiennent, soit à la décroissance de pôles historiques en perte d'attractivité économique, soit à de nouveaux territoires où la croissance démographique a été plus importante que le développement économique lié majoritairement aux commerces et aux services.

Ce polycentrisme se lit aussi dans les différences des zones d'influence de la Cub. En dehors de Bordeaux et du cadran sud-ouest (Mérignac, Martignas-sur-Jalle et Pessac) qui rayonne sur l'ensemble du territoire hors Cub, les autres cadrans (*cf. définition des cadrans page 7*) ont une zone d'influence plus localisée, notamment sur l'est de la Cub. Des analyses complémentaires seraient nécessaires pour mieux cerner l'évolution de ces influences et le positionnement respectif de ces cadrans.

Adeline BÉOUTIS
Stéphane LEVASSEUR
Christian TCHIVEINDHAIS

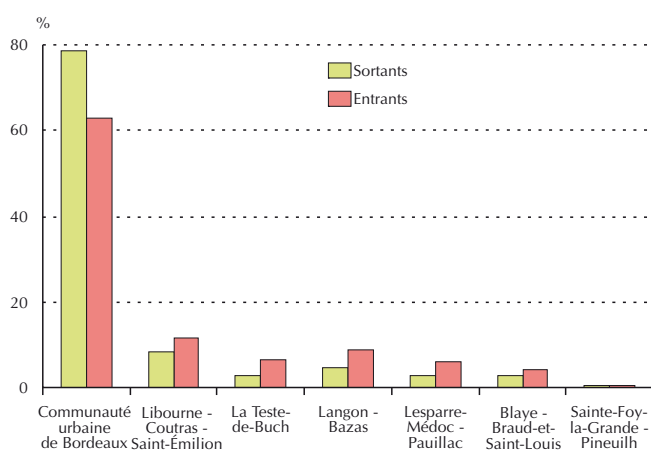
POUR EN SAVOIR PLUS ...

- **“Déplacements domicile-travail en 2009 : Bordeaux, Bayonne et Pau concourent la moitié des flux”**
Insee Aquitaine Le Quatre Pages n° 205-janvier 2013

À PARAÎTRE ...

- **Étude Insee-Cub, en juillet 2013 : “Métropole bordelaise : enjeux et perspectives d'un recentrage de la croissance démographique girondine”**

Analyse des flux domicile-travail du territoire girondin hors aires d'emploi

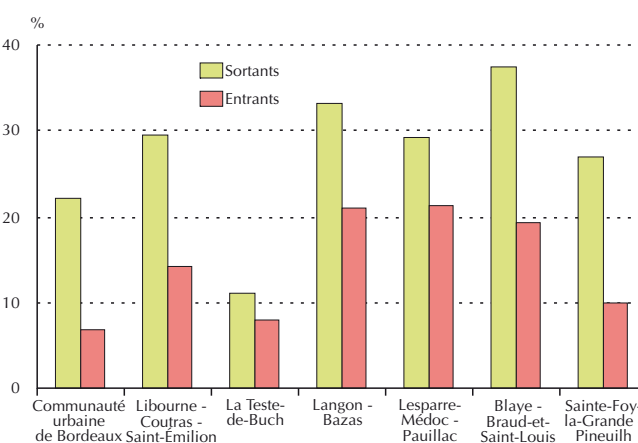


Part des flux selon l'aire d'origine ou d'accueil

Source : Insee, Recensement de la population 2008

Note de lecture : 78 % des actifs sortant du territoire girondin hors aires d'emploi vont travailler dans la Cub ; 63 % des actifs entrant travailler dans ce territoire résident dans la Cub.

Graphique 1



Indicateur d'influence relative des aires d'emploi sur ce territoire

Source : Insee, Recensement de la population 2008

Note de lecture : Les actifs sortant du territoire girondin hors aires d'emploi pouvoient à 38 % des emplois de l'aire de Blaye ; inversement, 19 % des actifs de l'aire de Blaye vont travailler dans ce territoire.

Définition : Pour le territoire étudié, l'indicateur d'influence relative d'une aire est le rapport entre le nombre de déplacements domicile-travail vers (resp. depuis) cette aire et le nombre d'emplois (resp. d'actifs) de l'aire considérée.

Graphique 2

Déplacements domicile-travail : des polarités différentes au sein de la Cub

L'attractivité de la Cub en termes d'emploi tient, entre autres, à l'importance historique de Bordeaux. Toutefois d'autres pôles d'emploi s'y sont développés. La répartition de l'emploi n'est pas homogène ni de même nature sur la Cub. L'emploi est plutôt concentré à Bordeaux et dans ses parties sud et ouest, avec une influence sur l'ensemble du département. Les zones d'attraction des autres territoires de la Cub apparaissent plus localisées. La structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle est également très variable au sein de la Cub.

À Bordeaux, cœur de la Cub, les emplois de cadres sont davantage représentés (20 % des emplois), tandis que ceux d'ouvriers sont moins nombreux (environ 15 %) ce qui correspond au profil classique des métropoles.

La structure du cadran sud-ouest est identique en raison de la présence à Mérignac et Pessac d'activités de services, notamment d'information et de communication.

Enfin, le constat est similaire dans le cadran sud, lié à la présence du pôle campus et d'activités scientifiques.

Dans le nord-est, les emplois d'ouvriers sont très importants (34 %), notamment dans les activités de transports et d'entrepôt à Bassens et de l'industrie manufacturière à Ambarès-et-Lagrave. À l'opposé, les employés et les cadres y sont sous-représentés.

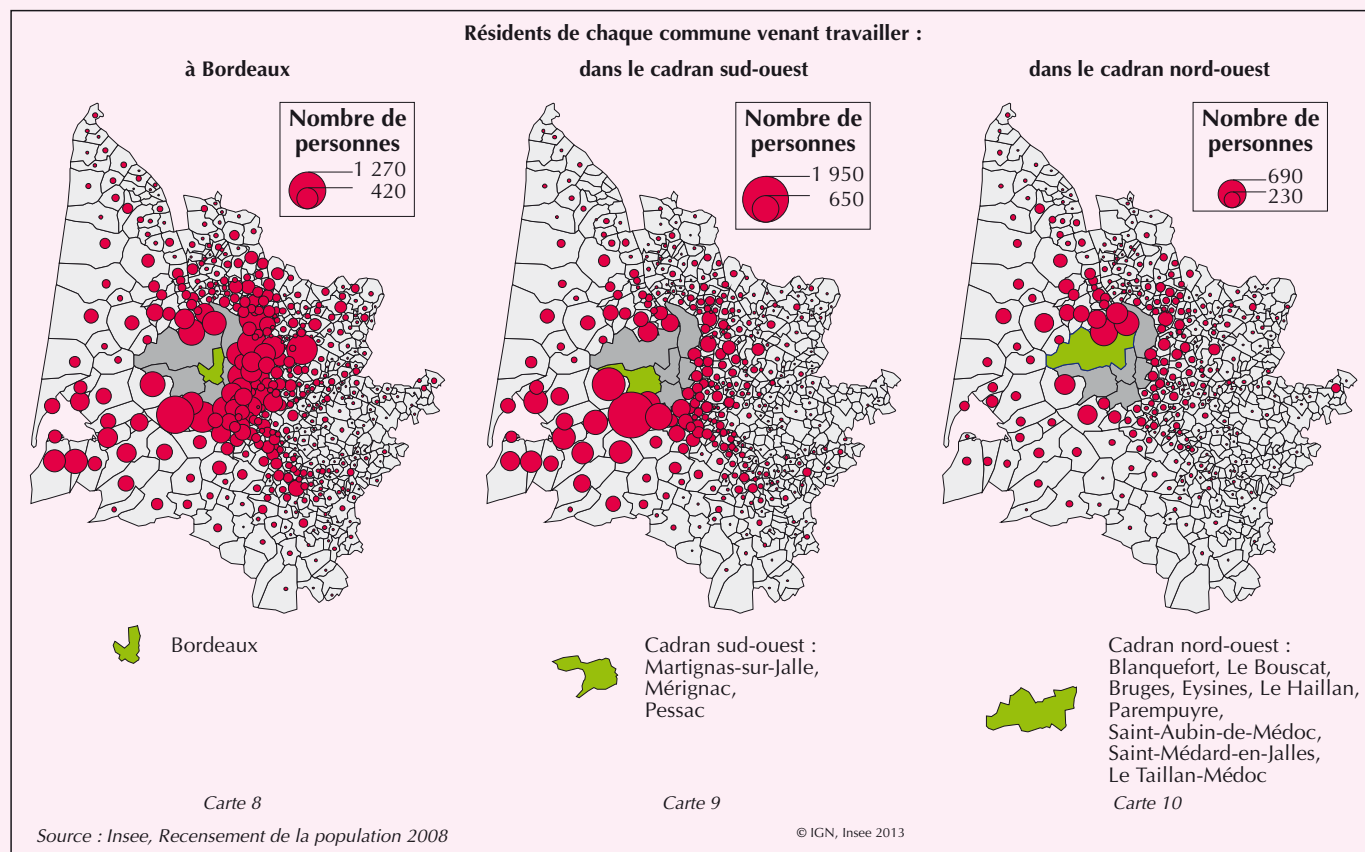
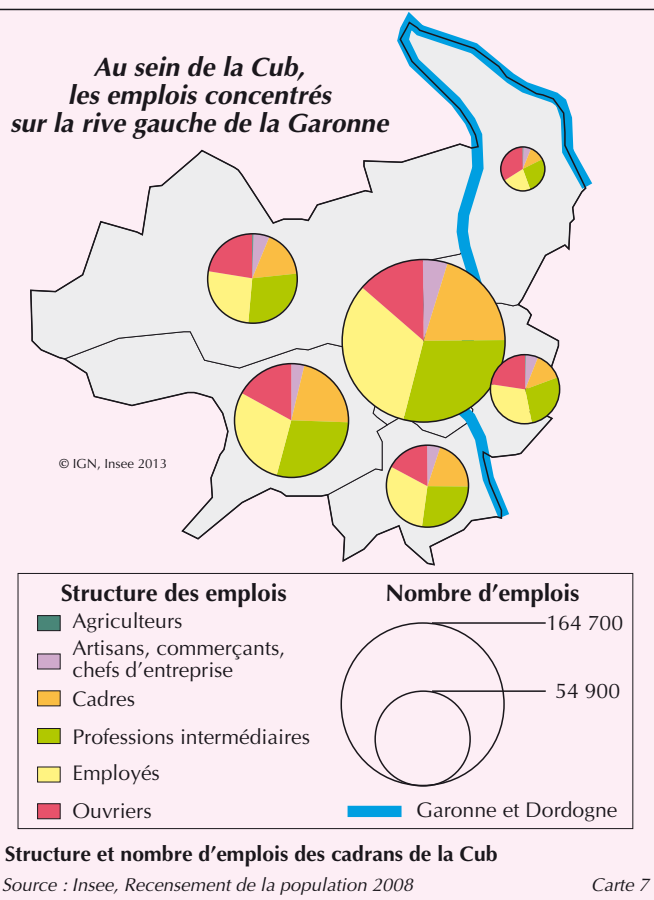
Les cadrans est et nord-ouest présentent un profil intermédiaire. Les emplois d'ouvriers sont moins présents (23 %) que dans le cadran nord-est, mais plus qu'à Bordeaux et dans le sud.

En raison de la présence des usines de la Snecma et de Thales, la part des emplois de cadres dans le nord-ouest (17 %) est supérieure à celle du cadran est (13 %).

Attractivité étendue de Bordeaux et des cadrans sud

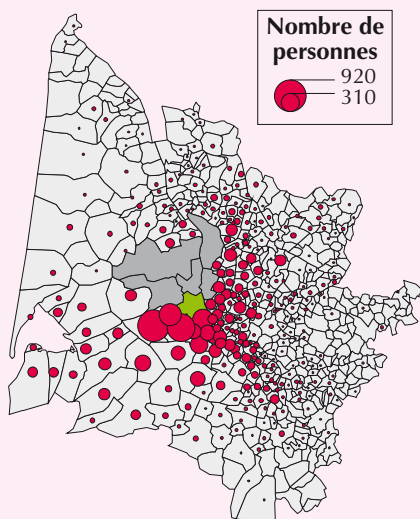
En termes de déplacements domicile-travail, l'attraction de la Cub sur le reste de la Gironde est très différente d'un cadran à l'autre. L'attractivité s'explique soit par la proximité géographique, soit par l'accessibilité par les réseaux de transport.

Ainsi les actifs travaillant à Bordeaux viennent de toute la Gironde, ce qui montre le poids de Bordeaux et son rayonnement sur le département. La ville profite de sa place au cœur des différents réseaux de transport, notamment les lignes de chemin de fer et les autoroutes.



Résidents de chaque commune venant travailler :

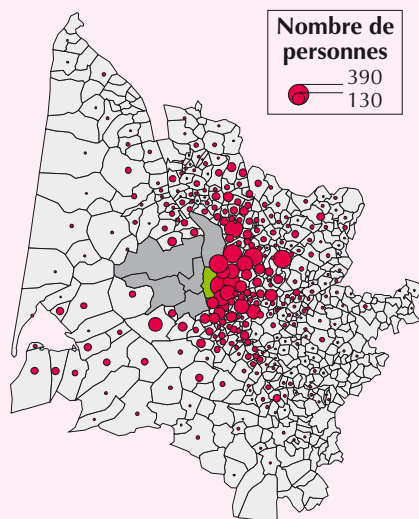
dans le cadran sud



Cadran sud :
Bègles, Gradignan,
Talence, Villenave-d'Ornon

Carte 11

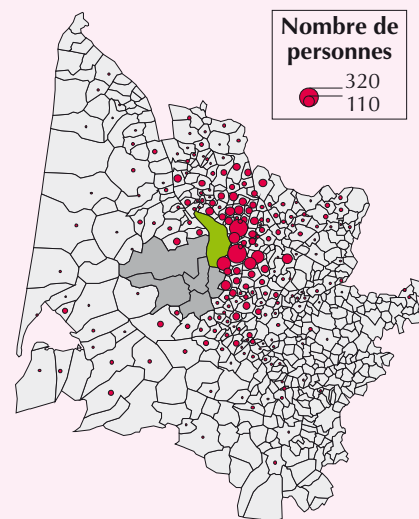
dans le cadran est



Cadran est :
Artigues-près-Bordeaux,
Bouliac, Cenon, Floirac,
Lormont

Carte 12

dans le cadran nord-est



Cadran nord-est :
Ambarès-et-Lagrave, Ambès,
Bassens, Carbon-Blanc,
Saint-Louis-de-Montferrand,
Saint-Vincent-de-Paul

Carte 13

Source : Insee, Recensement de la population 2008

© IGN, Insee 2013

Le cadran sud-ouest de la Cub rayonne également sur l'ensemble de la Gironde, mais sur une distance plus réduite que Bordeaux. Les navetteurs viennent en grande partie du sud-ouest du département, mais les arrivants du nord-ouest du département et de toute la périphérie est de la Cub sont également nombreux.

Les navetteurs travaillant dans le cadran nord-ouest résident dans toute la proche périphérie de la Cub et plus particulièrement au nord-ouest.

Le rayonnement du cadran sud de la Cub est plus localisé, car celui-ci attire des navetteurs venant principalement du sud et de l'est de la périphérie de la Cub.

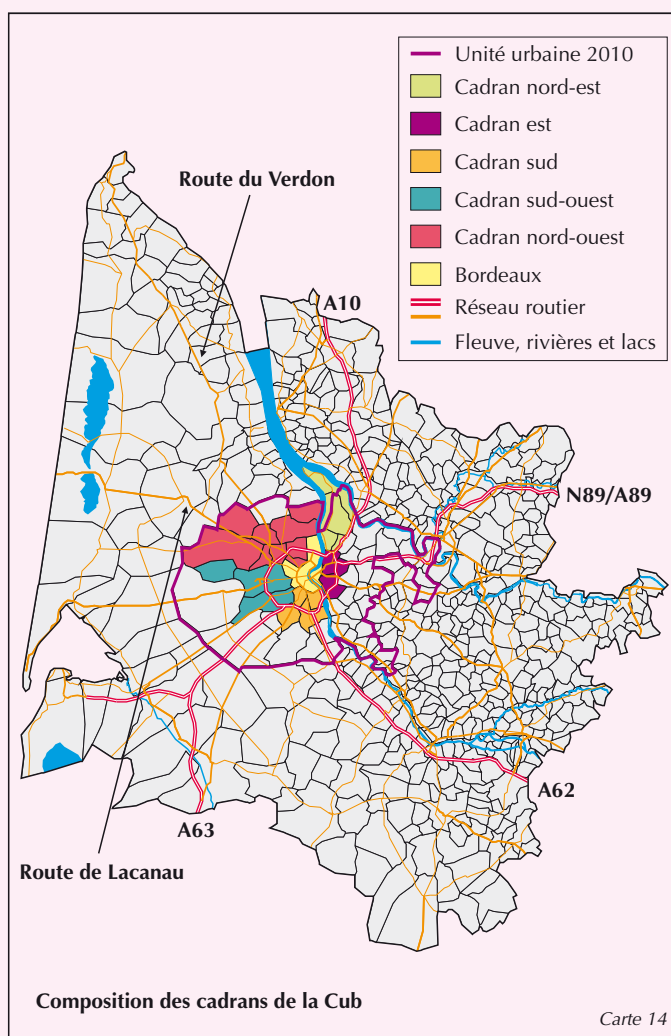
La zone d'attraction du cadran est est très localisée à l'est de la Cub. Enfin, l'attractivité du cadran nord-est est encore plus limitée car les navetteurs résident presque exclusivement dans les communes à proximité.

Découpage en cadrans de la Cub

La Cub a été découpée en cadrans afin d'étudier les liens de la Cub avec le reste du territoire girondin. L'objectif était de vérifier si les trajets domicile-travail se font selon une organisation en faisceaux, avec des liens privilégiés entre chaque cadran de la Cub et certaines parties du département.

La méthode retenue a pris comme base les principaux axes routiers (les grands axes ferroviaires sont très proches des axes routiers) entrant dans la Cub :

- l'A62 arrivant de Langon permet de constituer le cadran sud, composé de Bègles, Gradignan, Talence et Villenave-d'Ornon ;
- la N89 (Libourne - Périgueux) arrive à l'est et définit le cadran est qui englobe Artigues-près-Bordeaux, Bouliac, Cenon, Floirac et Lormont ;
- l'A10 et la Garonne délimitent le cadran nord-est : Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Carbon-Blanc, Saint-Louis-de-Montferrand et Saint-Vincent-de-Paul ;
- la route du Verdon, la route de Lacanau et la Garonne définissent le cadran nord-ouest : Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Eysines, Le Hailan, Parempuyre, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Médard-en-Jalles et Le Taillan-Médoc ;
- le cadran sud-ouest est l'entrée du bassin d'Arcachon et de l'A63 (Bayonne) : Martignas-sur-Jalle (dont l'entrée dans la Cub est actée), Mérignac et Pessac.



Composition des cadrans de la Cub

Carte 14

Méthodologie

Mieux comprendre la Base Permanente des Équipements

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. La base permanente des équipements de 2010 en dénombre 87, regroupés en 3 gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu.

La gamme de proximité comporte 24 équipements de base et de première nécessité.

Exemple : poste, banque ou caisse d'épargne, épicerie et supérette, boulangerie, boucherie, médecin omnipraticien, pharmacie...

La gamme intermédiaire comporte 27 équipements un peu moins fréquents, typiques des bourgs-centres.

Exemple : police ou gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance...

La gamme supérieure comporte 36 équipements plutôt caractéristiques des pôles urbains.

Exemple : Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes...

Pour chaque gamme, une commune est dite pôle de services si elle possède au moins la moitié des équipements de cette gamme. Par nature, un pôle de services intermédiaires est un pôle de services de proximité. De même, un pôle de service supérieur est pôle de service intermédiaire.

Une aire d'attractivité s'interprète comme le territoire à l'intérieur duquel les équipements de la gamme supérieure sont majoritairement les plus accessibles. Pour construire les aires d'attractivité, on affecte une commune directement à la commune avec laquelle elle a le lien le plus fort quand on calcule l'ensemble des flux d'accessibilité théoriques de la gamme. Cette affectation est réalisée sur la base d'une proximité théorique et non pas sur l'observation de la fréquentation réelle des équipements.

Dans cette étude, les bassins de vie (mis à jour en 2012) n'ont pas été utilisés, car leur objectif est de définir les pôles d'équipements intermédiaires et de réaliser une partition du territoire pour relier les autres communes à un pôle.

Il ne s'agissait pas de faire une partition du territoire de la Gironde, mais plutôt d'identifier les pôles d'équipements supérieurs et les communes qui leur sont très liées. De plus, pour calculer les temps d'accès aux équipements, sont pris en compte les trajets domicile-travail (contrairement au zonage des bassins de vie).

Méthode de définition des aires des pôles d'emploi

1) Définir les pôles d'emploi

Pour une catégorie socioprofessionnelle donnée (agriculteurs exploitants, artisans-commerçants-chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés ou ouvriers), une commune est dite "pôle d'emploi" si :

- elle est parmi les 10 % de communes d'Aquitaine comptabilisant le plus d'entrants (navettes domicile-travail) pour cette catégorie socioprofessionnelle et le nombre d'emplois de la commune est supérieur à 1 000 pour cette catégorie socioprofessionnelle ;

ou

- elle est parmi les 5 % de communes d'Aquitaine comptabilisant le plus d'entrants (pour cette catégorie socioprofessionnelle).

Enfin on appelle "pôles" les communes pôles d'emploi pour au moins 3 catégories socioprofessionnelles.

2) Définition de l'aire des pôles

Pour une catégorie socioprofessionnelle donnée, une commune est sous l'influence d'un pôle P si :

- le plus grand nombre de sortants (pour cette catégorie socioprofessionnelle) va travailler dans le pôle P et ce flux est supérieur à 14 ;

ou

- plus de la moitié des sortants (pour cette catégorie socioprofessionnelle) vont vers le pôle P (commune à moins de 100 kilomètres de P).

Enfin, on considère qu'une commune est dans l'aire d'un pôle si elle est sous l'influence de ce pôle pour au moins 3 catégories socioprofessionnelles.

3) Pôles proches

Si les aires de 2 pôles proches géographiquement sont contiguës, on pourra considérer l'agrégation des 2 pôles. Dès lors, on définit qu'une commune est dans l'aire de ces 2 pôles si elle est sous influence d'un ou des deux pôles pour au moins 3 catégories socioprofessionnelles.

Par exemple, la commune d'Étauliers est sous l'influence de Braud-et-Saint-Louis pour 2 catégories socioprofessionnelles (professions intermédiaires et ouvriers) et sous l'influence de Blaye pour 1 catégorie socioprofessionnelle (employés). Étauliers n'est pas dans une aire d'un pôle, car elle ne dépend d'aucun pôle pour 3 catégories socioprofessionnelles. Par contre, comme les pôles de Blaye et de Braud-et-Saint-Louis ont des aires contiguës, on considère l'agrégation des 2 pôles au sein d'une même aire. Dès lors, Étauliers dépend des 2 pôles agrégés pour 3 catégories socioprofessionnelles ; elle est donc dans l'aire de Blaye - Braud-et-Saint-Louis.